

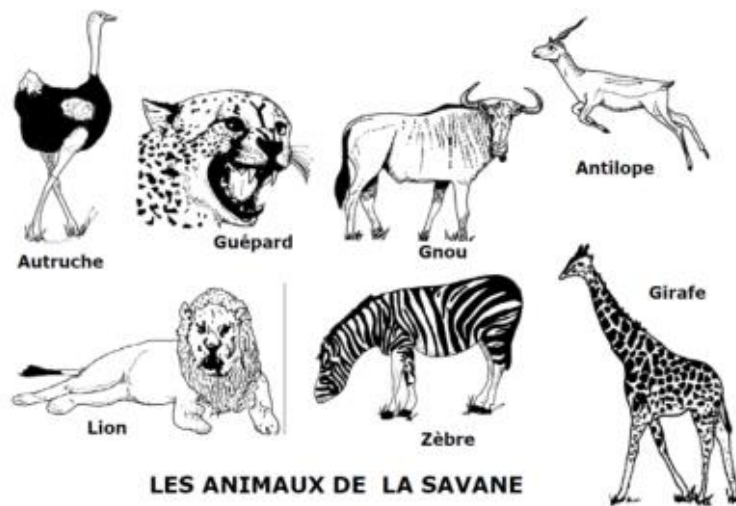
COMMENT CLASSER LES ETRES VIVANTS A LA MANIERE DES SCIENTIFIQUES ?

1. Sur quels critères classe-t-on les espèces ?

On classe les **espèces** sur la base de **ce qu'elles ont**, c'est-à-dire les **caractères** qu'elles possèdent. Il peut s'agir de caractères externes directement observables et de caractères internes (par exemple la présence d'un squelette osseux). Les **critères** retenus pour classer doivent pouvoir être vérifiés. Ils doivent permettre de construire des **ensembles d'espèces**. Une espèce appartient à plusieurs ensembles, ce qui donne des ensembles **emboîtés**.

2. Exemple de classification :

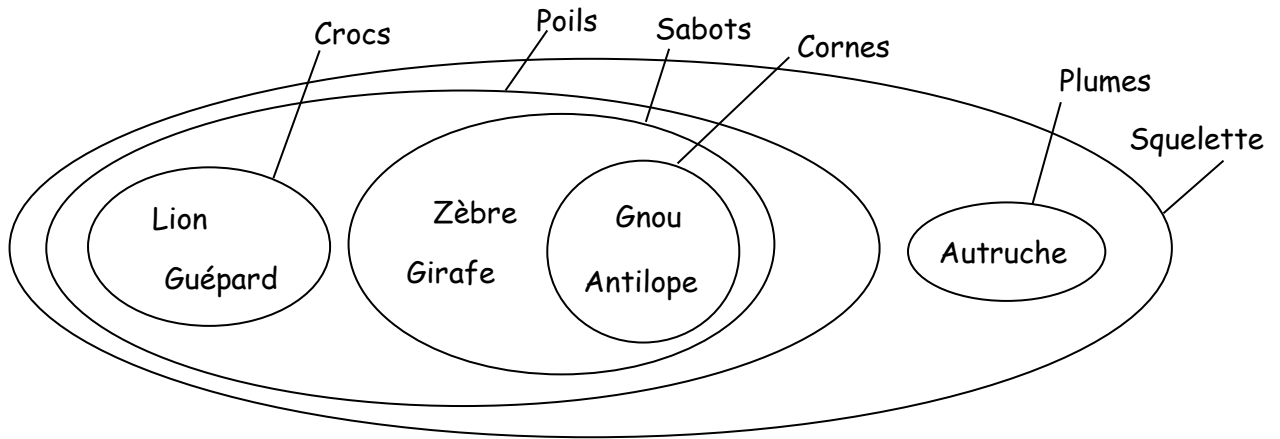
Classer les animaux suivants :



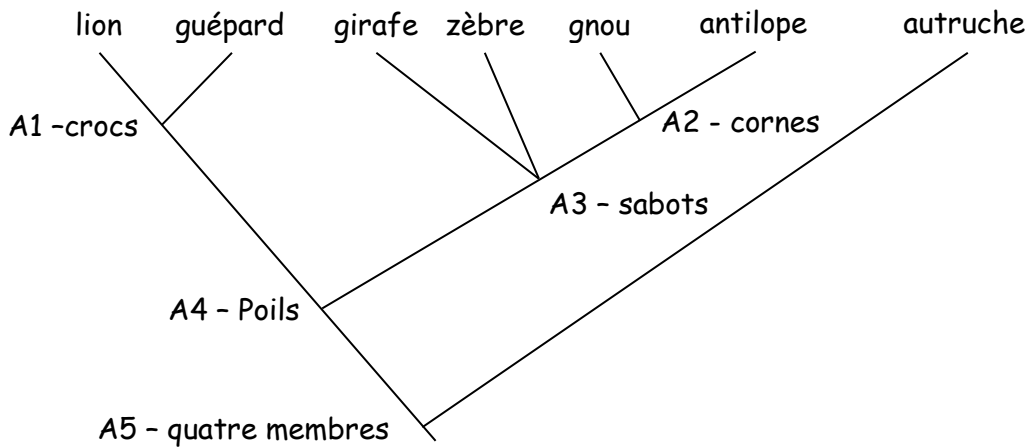
a. Un tableau :

	autruche	guépard	gnou	antilope	lion	zèbre	girafe
quatre membres	x	x	x	x	x	x	x
poils		x	x	x	x	x	x
sabots			x	x		x	x
crocs		x			x		
cornes			x	x			

b. Les ensembles emboîtés.



c. Un arbre généalogique



Lexique

Espèce : ensemble d'individus se ressemblant plus ou moins, capables de se reproduire entre eux et dont la descendance est fertile.

Classer des espèces (de manière scientifique) : regrouper des espèces en fonction de caractères partagés (ce que les espèces ont) hérités d'un ancêtre commun.

Membre : partie reliée au corps et contenant des os articulés entre eux.

Antennes : présentes sur la tête de certains animaux, elles sont généralement composées de plusieurs éléments articulés entre eux.

Cornes : présentes sur la tête de certains animaux, elles sont de nature osseuse et sont permanentes.

Bois : présents sur la tête de certains animaux, ils sont de nature osseuse mais tombent chaque année et repoussent généralement de plus en plus ramifiés.

Tentacules : présents sur la tête de certains animaux, ils sont mous et peuvent être rétractiles, c'est-à-dire se replier sur eux-mêmes.